Le Petit Liseron

Programmes des agences de l'eau : au suivant !

n° 2 /2013

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE

A.F.F.O.

Dimanche 14 avril : La nature dans un parc urbain
Rendez-vous: 14h, mairie de Flers, à côté du château.

Dimanche 21 avril : Balade ornithologique en ville
Rendez-vous : 10 h, Maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Samedi 27 avril : amphibiens et autres habitants de la mare
Rendez-vous : 14h, devant la mairie de st Quentin les Chardonets

Dimanche 5 mai : Les plantes comestibles
Rendez-vous : 14 h, site de la Lambonnière, Pervenchères
Sortie animée par : A. Cabaret et A. lemarquer

Dimanche 5 mai : La flore des chemins
Rendez-vous : 14 h 30, place de l'église, Cisai St Aubain
Sortie animée par : Martine et Serge Lesur

Samedi 18 mai : flore, graminées forestières, fougères, prêles
Rendez-vous : 14h, place de la perrière
Sortie animée par : François Radigue

Samedi 25 mai : inventaire botanique communal
Rendez-vous : 14h 30, place de l'église, Lignerolles
Sortie animée par : Francis Bisson

Samedi 25 mai : flore des bords de routes
Rendez-vous : 14h 30, place de l'église, St Julien sur Sarthe
Sortie animée par : Christine Lerat

Dimanche 9 juin : Nature sauvage en ville
Rendez-vous : 14 h 30, Maison pour tous, Mortagne au Perche

Dimanche 7 juillet : Découverte de la flore et des milieux patrimoniaux
Rendez-vous : 14 h, place de l'église du Cercueil
Sortie animée par : Roland Theaud

Samedi 13 juillet : jardin sauvage et biodiversité
Sur inscription au 02 33 26 26 62

Chantiers Nature :

Samedi 29 juin : 9h, site de la Lambonnière, Pervenchères

Samedi 23 février : site des Houlles Blanches
R V : 9h 30, sur le site (St Martin du Vieux Bellême)

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.
Toutes les informations concernant ces activités sont à demander au local

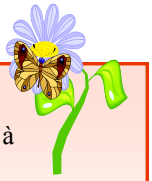

Rencontres naturalistes

Vendredi 14 juin au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

Le GOA

Dimanche 26 mai : chants des oiseaux
Rendez-vous : 6h, place de l'église, Averton
Sortie animée par : Jacques Thuault

Val d'Orne environnement

Samedi 20 avril : À l'écoute des oiseaux
Rendez-vous : 9h 30, place de la Mairie de Putanges Pont-Ecrépin
Sortie animée par : Jean Pierre Louvet

Mercredi 8 mai : Botanique aux Monts d'Éraines
Rendez-vous : 9h, aérodrome des Mts d'Éraines (Falaise)
Sortie animée par : Société Linéenne de BN et CEMN

Samedi 15 juin : papillons de nuit
Rendez-vous : 21h, place de l'église, Putanges Pont-Ecrépin
Sortie animée par : David Vaudoré et Jean Pierre Louvet

Samedi 15 juin : papillons de jour
Rendez-vous : 14h, place de l'église, Putanges Pont-Ecrépin
Sortie animée par : Jean Pierre Louvet

Dimanche 12 mai : Reconnaître les oiseaux par leur chant, leur silhouette, leur vol, etc.
Rendez-vous : 9 h salle communale de Livaie

Dimanche 2 juin : Initiation aux plantes sauvages comestibles
Rendez-vous : 9 h , angle de la rue de Labillardière – chemin de la Fuie , Alençon

Sommaire

Noces florales p 4
Par Michel Provost

Si j'étais... p 6
Par Claude Maupay

Quelques plantes des vieux murs de la Perrière p 8
Par Rosine Guerchais

Dossier :Programme des agences de *l'eau* p 9
D'après FNE

Les rencontres naturalistes p 14
Par Martine Lesur

Plan national d'action en faveur des *Maculinea* en Basse Normandie p 19
Par François Radigue

Réunions p 21
Par Rosine Guerchais

Grille nature p 23
Par Michel Provost

« Que d'eau, que d'eau ! »

Par Serge Lesur

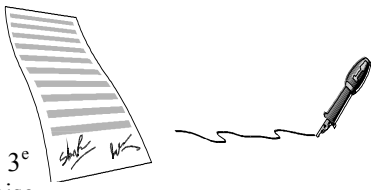

Cette exclamation, que l'on attribue au 3e président de la République française (entre 1873 et 1879) lors d'un déplacement à Toulouse pour constater les dégâts causés par de gigantesques inondations le 26 juin 1875 dues au débordement de la Garonne, pourrait être reprise par nombre d'agriculteurs et d'éleveurs de notre région en ce début de printemps 2013 ! Il faut dire que, si nous n'avons pas subi d'inondations remarquables (loin s'en faut) durant les 6 derniers mois, nous avons eu un automne et un hiver bien humides et arrosés. La pluie est tombée assez régulièrement, durant toute la période, empêchant justement des débordements intempestifs de cours d'eau ou de nappes. Mais la mémoire est sélective ! Car il n'y a rien d'exceptionnel à cette situation et nous avons simplement oublié que les dernières années la situation était plutôt inverse. En effet, les hydrogéologues et tous ceux qui ont à gérer l'eau sur notre département s'inquiétaient jusqu'en fin d'hiver : les réserves disponibles en eau dans nos sols baissaient régulièrement et les recharges ne se produisaient pas. Il semblerait que cette année le remplissage des nappes se soit bien fait et la situation devrait être moins tendue dans les mois à venir. Est-ce une raison pour gaspiller ce précieux liquide, indispensable à la vie (et pas seulement la nôtre !) ? Car il n'y a pas que la quantité qui est importante, la qualité compte aussi énormément. Au niveau mondial, l'eau (sa qualité, sa disponibilité, sa répartition, sa quantité) pose de gros problèmes : accès à l'eau potable, problèmes d'assainissement, conflits d'usage, guerres de l'eau etc. 783 millions de personnes sur la planète, n'ont pas accès à une source d'eau saine; 2 milliards et demi d'humains n'ont pas accès à des installations sanitaires de base (toilettes) (*In dossier sur l'eau, Ouest France, 20 mars 2013*). Chez nous, le problème est différent : pour l'instant (mais pour combien de temps encore ?) la quantité et l'accessibilité sont assurées (en règle générale).

Mais qu'en est-il de la qualité ? C'est là que … « le bât blesse » ! Selon une analyse réalisée en mars 2012 par l'association de consommateurs UFC-Que choisir « *près de deux millions de consommateurs paient pour une eau non conforme aux critères réglementaires. Le cocktail des principaux polluants décelés (pesticides, nitrates, sélénium) met en évidence les graves menaces que la pression agricole fait peser sur la ressource* ». Et encore, toutes les substances nocives ne sont pas répertoriées (on ne trouve dans les analyses faites … que les produits que l'on cherche !). Et de nombreux produits (résidus médicamenteux, produits radioactifs, œstrogènes, chlorure de vinyle monomère et maintenant nanoparticules …) ne sont pas cherchés ! (*In valeurs mutualistes, n° 283 - mars/avril 2013*) Il y en a tellement et les analyses coûtent très cher ! Comme on le verra dans le prochain dossier du Petit Liseron (n°3/2013) l'Orne n'est pas épargnée ! Et que faisons-nous pour sortir de cette (très profonde) ornière ? Rien, ou si peu. La Cour des comptes, dans son rapport annuel 2010, mettait en évidence « *les défauts et le manque de durabilité de ce modèle français de financement curatif, qui conduirait à des coûts plus élevés que ceux des modèles privilégiant le prévention, tout en négligeant les conséquences environnementales et sanitaires d'une ressource dégradée* ». Rien que çà... La France préfère essayer de soigner le malade plutôt que d'empêcher qu'il ne tombe malade, contrairement à ce que d'autres pays (par exemple, près de chez nous, le Danemark et la Bavière) qui, eux, s'attaquent aux causes plutôt que d'essayer de trouver des remèdes (forcément moins efficaces) aux conséquences. De plus, cette méthode française coûte 2,5 fois plus chère que la prévention et elle n'améliore même pas la qualité de la ressource ! (*Cour des comptes, rapport cité*).

Mais il ne faut pas croire que seuls les agriculteurs ou les industriels polluent : nous, citoyens, sommes responsables de nombreuses pollutions et de nombreux gaspillages. Par exemple, 12% des produits dits phytosanitaires utilisés en France le sont pour un usage « non agricole » et, dans ce pourcentage, plus de la moitié de ces produits sont utilisés par des particuliers ! (voir le travail mené depuis plusieurs années par l'AFFO et le documentaire « *Pesticide mon amour* » d'Erik Frétel produit par l'AFFO). 2013 a été déclarée « **année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau** » par les Nations Unies ! Mais, chez nous, plus que des discours nous avons besoin d'actions concrètes. Quand s'attaquerons-nous aux vrais problèmes ? Nous consacrons deux dossiers (dans ce numéro et le prochain) du Petit Liseron au sujet ... sans prétendre, loin de là, faire le tour du problème ! De toute façon nous y reviendrons.

UN WATER
Journée mondiale de l'eau
2013
Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau

Noces florales

Par Michel Provost

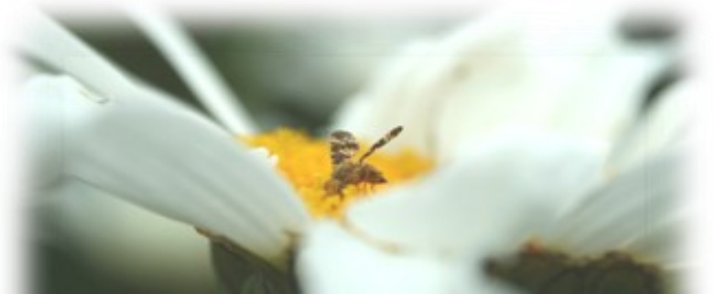

Allogamie par les animaux = zoogamie

Il s'agit évidemment des cas où ce sont des animaux qui transportent le pollen d'une fleur à une autre.

Parfois le phénomène est purement fortuit, accidentel, les plantes concernées ne faisant que subir, sans présenter la moindre prédisposition à la chose. Dans leurs déplacements, de nombreux animaux peuvent transporter occasionnellement du pollen, dans leur pelage par exemple, et induire quelques pollinisations suivies de fécondations mais cela reste du domaine de l'aléatoire. Ainsi, les petits rongeurs frugivores et les singes des forêts tropicales, dans leurs déplacements à la recherche de feuillages ou de fruits à consommer, peuvent assumer ce rôle.

Dans le même ordre d'idées, on sait que des mollusques (limaces, escargots) peuvent facilement transporter du pollen dans leur mucus (**malacogamie**). Il n'y a pas d'adaptation particulière des plantes mais certaines espèces basses, formant des populations un peu denses et étendues, en milieu humide (bords de ruisseaux en forêts par exemple) et présentant une certaine appétence pour les gastéropodes, telles les **dorines** (*Chrysosplenium* - Saxifragacées), se trouvent régulièrement pollinisées de cette façon.

En général, les animaux qui visitent des fleurs ne le font pas par simple attirance esthétique mais bien parce qu'ils y trouvent un intérêt vital et particulièrement alimentaire (nourriture, friandises…). Aussi les fleurs zoogames se caractérisent-elles au moins par une abondante production de nectar (essentiellement glucidique) et de pollen (riche en protéines variées + sels minéraux). S'y ajoutent différents signaux, soit optiques (taille, forme, couleur) soit olfactifs (du plus agréable au plus pestilentiel - jugement d'un point de vue humain…), permettant de les repérer de loin.

À propos des mammifères, il est un cas particulier dans lequel on peut déceler une certaine coadaptation entre le végétal et l'animal : c'est celui des chauves-souris non carnivores (**cheiroptérogamie**). Nous sommes évidemment dans le monde tropical. Certaines plantes, généralement des arbres ou des lianes, à floraison nocturne, produisent de grosses fleurs, souvent retombantes, parfumées, offrant à profusion nectar, pollen voire étamines ou pétales entièrement comestibles, attirent différentes espèces de **roussettes**.

Citons les baobabs, kapokiers et autres fromagers (*Adansonia*, *Ceiba, Bombax, Chorisia* - Bombacacées) dont les grosses fleurs se trouvent régulièrement visitées par des gourmandes d'étamines qui repartent barbouillées de pollen. Les pétales, épais, résistent aux griffes des visiteuses qui se pendent à la fleur cependant que les stigmates écartés échappent aux assauts des butineuses mais peuvent recevoir le pollen provenant du saccage d'une autre fleur. Cela fonctionne très bien, et le « pain de singe » (*Adansonia*) ou le kapok (*Ceiba*) va pouvoir se développer au cœur de la future grosse capsule.

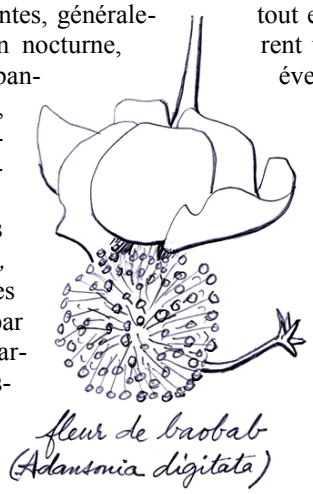

« **L'arbre aux saucisses** » ? Derrière ce rêve de charcutier se cache le *Kigelia africana* (Bignoniacées), arbre des forêts d'Afrique sud-centrale mais fréquemment planté dans les parcs des pays tropicaux, pour son port remarquable, pour ses fruits curieux et pour ses fleurs. L'inflorescence descend des branches de mi-hauteur et pend sur 3 à 10 mètres de longueur. C'est une grappe de grosses fleurs très espacées, en cloches retombantes, pourpres et luisantes à l'intérieur, odorantes et s'épanouissant la nuit. Dans leur pays d'origine, elles se trouvent régulièrement visitées par de petites roussettes avides de nectar et de pollen ; en cas de pluie, elles peuvent même y trouver refuge. Le fruit est une capsule cylindrique, plus ou moins allongée, beige, rappelant la saucisse par sa forme mais très dure et quasiment indéhiscente.

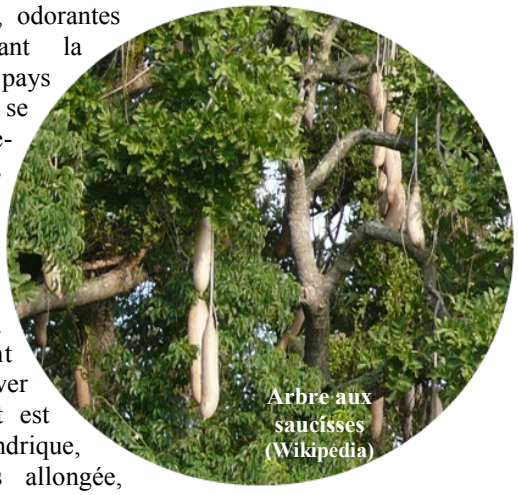
Arbre aux saucisses (Wikipedia)

Changeons de continent avec l'importante famille des Cactacées, endémiques d'Amérique tropicale. Beaucoup d'espèces offrent une floraison nocturne et particulièrement les sylvatiques, comme par exemple *Hylocereus undatus*, lianescent et produisant pour une nuit de grosses fleurs blanches très odorantes. Là encore, ce sont les chauves-souris qui, en se livrant à des orgies florales (presque tout est mangé au-dessus de l'ovaire infère), assurent une pollinisation croisée très efficace et ceci éventuellement à longue distance.

Toujours dans les régions chaudes, d'autres vertébrés volants peuvent devenir des pollinisateurs spécialisés. Il s'agit bien entendu de certains oiseaux (**ornithogamie**) et particulièrement du cas spectaculaire des colibris ou oiseaux-mouches, grande famille (Trochilidés) endémique d'Amérique surtout tropicale. Ils se nourrissent essentiellement de nectar et peuvent en absorber la moitié de leur poids en un jour. Ils présentent un bec fin et allongé, parfois recourbé, bien adapté à puiser le précieux liquide

jusqu'au fond des fleurs, mais le plus remarquable est leur vol vibré (30 à 80 battements à la seconde, 200 en vol nuptial !), stationnaire et même en arrière, qui leur permet de passer rapidement d'une fleur à l'autre sans se poser. Lors du ravitaillement, les plumes de la base du bec peuvent se couvrir de pollen lequel fécondera éventuellement une autre fleur d'âge différent.

Sur le continent africain les colibris sont remplacés par les souï-mangas (famille des Nectariidés - il fallait y penser…) mais qui eux se posent sur les fleurs ou à côté ou encore se pendent la tête en bas au pédicelle des fleurs retombantes. Citons encore les Psittacidés (perroquets et perruches) qui, bien que frugivores, peuvent occasionnellement transporter du pollen.

Les fleurs ornithogames sont souvent grandes, vivement colorées et, bien sûr, sécrètent et accumulent du nectar en abondance (une fleur de *Puya chilensis* - Broméliacées - en produit près d'un gramme par jour, une inflorescence pouvant en fabriquer jusqu'à 250 g !). Les plantes pollinisées par les oiseaux sont nombreuses et appartiennent à des familles très variées. Citons les Bignoniacées (dont le célèbre tulipier du Gabon), les Broméliacées, les Héliconiacées (balisiers), les hibiscus, les *Erythrina* (Fabacées), certaines Césalpinacées (dont le flamboyant), etc.

http://www.baobab.fr/

Le soir je m'embarquais sur l'étang, conduisant seul mon bateau au milieu des joncs et des larges feuilles flottantes du nénuphar. Là, se réunissaient les hirondelles prêtes à quitter nos climats. Je ne perdais pas un seul de leurs gazouillis : Tavernier enfant était moins attentif au récit d'un voyageur. Elles se jouaient sur l'eau au tomber du soleil, poursuivaient les insectes, s'élançaient ensemble dans les airs, comme pour éprouver leurs ailes, se rabattaient à la surface du lac, puis se venaient suspendre aux roseaux que leur poids courbait à peine, et qu'elles remplissaient de leur ramage confus…

La nuit descendait ; les roseaux agitaient leurs champs de quenouilles et de glaives, parmi lesquels la caravane emplumée, poules d'eau, sarcelles, martins-pêcheurs, bécassines, se taisait ; le lac battait ses bords ; les grandes voix de l'automne sortaient des marais et des bois ; j'échouais mon bateau au rivage et retournais au château.

Chateaubriand

Si j'étais.....

Un inédit de Claude Maupay

...je serais oiseau pour réhabiliter ceux de leur confrérie que nous avons tant vilipendé.

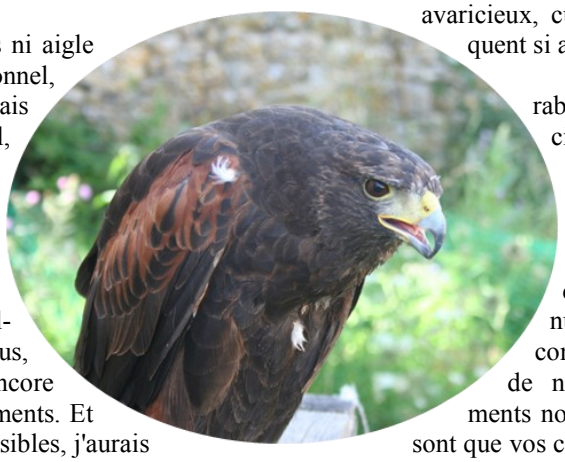

Si j'étais oiseau je ne serais ni aigle ni moineau, l'un trop exceptionnel, l'autre trop passereau. Je serais voilier dans l'immensité du ciel, m'éloignant de la terre, voguant haut dans les airs. Je volerais haut pour mon seul agrément et celui de vous défier au faîte du firmament. Car, pour la seule raison d'avoir prélevé quelque perdreau, souvenez-vous, nous avoir cloués, parfois encore vivants, aux portes de vos bâtiments. Et puis, tant pire pour les âmes sensibles, j'aurais le bec recourbé ! Et même, il faut le préciser, fort crochu. Un bec en faucille que l'on me reproche depuis des temps immémoriaux, un bec comme un croc avec ses deux C pour mieux dépecer. Enfin pour parachever le tableau, j'aurais des serres aux pieds, deux serres pour bien enserrer. Vous devinez qu'avec ces attributs tout cintrés nous étions les oiseaux rêvés pour être diffamés. D'autant qu'assez commune, je ne possède ni ramage gazouillant ni plumage rutilant, mais une livrée assez terne, bien que l'on dise variable, aux yeux des médisants. Il est plus facile de s'attaquer aux petits et aux faibles de ce monde qu'aux grands.

Je suis de cette famille qui, comme vous, règne en fin bout de la chaine alimentaire. Qui comme vous, prédateur qui se croit supérieur, se nourrit en tuant des êtres vivants. Je suis de ces veilleurs d'en haut qui fondent sur les pilleurs d'en bas, de cette communauté qui se rend utile et indispensable mais que vous avez, dans votre ignorance, si sottement tourmentée. Et sous le prétexte fallacieux de quelques rares prélèvement, nous avez octroyé un mot que je peine à prononcer mais qui vous va comme un gant, vous qui saignez la terre à blanc.. Ce terrible mot de rapace nous écorche encore la gorge et le bec.

Diurne, je ne hulule, ni ne chuinte comme hulotte et effraie mes cousines nocturnes. Je piaule. Un cri que personne ne trouve élégant, et pour cause. C'est le cri du supplicié, c'est le cri de toutes les misères dont vous nous avez de tout temps fait tourment. Un cri plaintif ce piaulement haut pointu qui pleure comme une douleur à l'état pur, une souffrance jamais étanchée. Quand vous l'entendrez, pensez à nos longues agonies, pendues la tête en bas, au bout de vos piège à mâchoires que vous nous tendiez sur vos poteaux, une agonie des heures durant jusqu'à l'étouffement. Dedans ce cri, le souvenir têtu et persistant de vos vilenies.

Il y a longtemps, très longtemps, dans un procès inique, bâclé et en catimini, sans avocats ni témoins à décharge, vous nous avez condamnées en nous associant à ces deux mots d'ignominie, rapaces et nuisibles. Pour mieux en attester le sens perfide, vous donnez au premier le triste synonyme de cupidité, sans doute, en référence à nos becs et nos serres. Je vous fais la bonté de ne pas citer tous les synonymes de ces épouvantables mots, rapiat, avaricieux, cupide, rat.... etcetera qui s'appliquent si admirablement à certains de vos condisciples.

Quant à la seconde qualification, on ne peut pas dire qu'elle pêche par grande pénétration. Mais quel aveuglement, quels errements que nous déclarer nuisibles ! Vos procureurs connaissaient-ils seulement la base de notre alimentation, nos prélèvements nourriciers ? Nos fréquentations ne sont que vos champs et vos prés où l'on y éradique tout ce qui porte préjudice à votre garde manger, mais jamais à vos poulaillers ni à vos pauvres élevages de "gibier".

Ce n'est que trop récemment* que vous nous avez considérées comme utiles. Enfin ! Enfin abrogés ces arrêtés stupides autorisant tout un chacun à nous piéger, empoisonner, fusiller. Massacrés tant et plus, il était grand temps de nous protéger, nos maigres troupes, décimées et réduites à la portion congrue, se voyaient au seuil de l'extinction. Enfin, un dernier mot pour évoquer ce chiffre associé à notre nom. Vous avez poussé l'animosité jusqu'à la lie en nous affublant d'une expression infamante* que je ne formulerai pas tant elle est offensante pour notre famille.

Certes, lourde et assez peu leste, je n'ai ni l'envergure de l'aigle, ni la vivacité naturelle du faucon crécerelle, ni la vitesse du faucon pèlerin. Des qualités que mes cousins portent au plus haut point. Sans en faire le panégyrique, avouez que l'étonnant vol sur place, ce drôle de "saint esprit" du premier, la fulgurance du second ont de quoi forcer l'admiration. Moi, loin des exploits aériens de mes frères aux becs arqués, je chasse en observation. De mes yeux perçants, parait-il les plus pénétrants de tous les rapaces, je distingue, en vol ou perchée, la moindre proie à plus de cent de vos mètrées. Juchée sur un piquet, ma position de prédilection, en mère peinard je surveille ce que vous appelez vermine, pillards, voleurs...et je fonds sur le premier mulot venu, l'essentiel de mon menu. Je l'assortis volontiers de campagnols, rats, insectes, vers et autres amuse bec. Tenez, si vous voulez une autre preuve, apprenez qu'en pays voisin, en Allemagne justement où l'on me protège depuis longtemps, mon nom, "mäusebussard" signifie "buse des souris".

Certes, j'avoue qu'en cas de grande fringale, il m'arrive de m'approprier quelque gibier en mauvaise santé, quelque malade à l'avance condamné. J'en débarrasse votre humanité agissant ainsi pour une saine prophylaxie, naturelle celle-ci. Ces souffreteux, chétifs perdreaux, faibles lapereaux, n'auraient aucune chance de survie dans ce monde impitoyable pour les mal portants. Comment pourrais-je, de mes seuls huit cents grammes, enlever dans les airs un lièvre de sept livres et bien vivant comme on le colporte encore bien souvent ? Médisance et calomnie,

vous nous avez humiliées et condamnées pour ces rares prélèvements, nous qui œuvrons pour une hygiène sanitaire qui maintient vos gibiers en bonne santé. Et c'est sur ces sains et innocents prélèvements soit disant concurrents et sans vous embarrasser du moindre scrupule, que des siècles durant vous nous avez pourchassées..

Quand je ne suis pas à l'affût ou que j'ai le jabot rassasié, je vole, pardi. Je quitte mon perchoir et après quelques battements d'ailes, vous savez que j'en suis fort économe*, je trouve aisément un premier ascenseur. J'ai l'œil d'une rare acuité, le nez affuté et quantité d'autres perceptions pour les détecter. Tenez, là, tout près, une petite bulle d'air chaud vient de se détacher du champ de blé. Décoller du vieux chêne où je reposais, l'atteindre et rentrer dedans, déployer et incliner le mètre vingt de ma voilure et commencer l'ascension en l'enroulant* est pour moi un jeu d'enfant. Ma bulle s'évase, reçoit le renfort de voisines, s'amplifie. La montée s'accélère et je décris dans le firmament des cercles de plus en plus éloquents. Un vol fluide, sans le moindre battement d'aile, lisse et régulier, voilà la singularité des grands voiliers, à rendre jaloux toutes sortes d'apprentis planeurs que nous croisons parfois et qui tentent de nous imiter. J'en connais quelques uns qui en salivent autant d'envie que d'admiration en nous voyant ainsi et aussi facilement grimper jusqu'au firmament*.

En bas, tout rétrécis, m'apparaissent vos villages et vos clochers. Le vacarme de vos industrieuses activités, moteurs, klaxons, tracteurs, trafics qui altèrent le silence, s'estompe. Petits, tous petits, deviennent vos champs et vos vergers et vue d'en haut la terre se dessine en un patchwork de verts et d'ocres joliment déclinés. Plus je m'éloigne et mieux revient l'écho mélodieux des chants de la nature apportés par le vent et les bulles d'air chaud, plus m'apparaissent les rouges et les ors des couchants. Une beauté, une liberté goûtées dans la sérénité et la sécurité du firmament que vous, terriens, prisonniers de vos pesanteurs, aviez l'outrecuidance de vouloir nous priver.

Mais je vois, ami, que tu plantes un grand poteau avec une barre en travers, au milieu de ton pré. Je devine que c'est à mon intention ce juchoir haut perché. J'apprécie ton geste et promis, j'y installerai un poste d'observation. C'est sûrement une façon de nous réhabiliter, une preuve de bienveillance et, foi de buse variable, je t'en remercie au nom de tous les miens. Puissent tes frères humains avoir à nouveau cette considération.

** récemment : notre protection date de juillet 1981*
** expression : triple buse*
** économe : j' use de deux techniques de vol. L'une, le vol ramé quand je ne puis faire autrement , là je bats des ailes, et le vol plané, très économique en carburant. Je n'ai quasiment rien à faire, sinon étendre mes deux ailes et me laisser porter par les courants ascendants.*
** enrouler : planer à l'intérieur d'une bulle d'air chaud en spiralant pour monter avec elle.*
** firmament : je m'élève couramment bien au-delà de vos possibilités visuelles, parfois même jusqu'à la base des nuages vers mille cinq cent mètres d'altitude. Je le dis sans faire la fière, car certains becs crochus montent bien plus haut.*

PS J'ajoute néanmoins un petit bémol à cette paix retrouvée, un accroc de rien du tout, juste un conflit interne à nos corporations de volants et sur lequel je ne vais pas trop me déployer. Comme chez vous les humains, il peut se trouver quelque animosité entre tribus, ethnies, partis, et même au sein de certains foyers. Chez nous, les buses variables, vous l'avez sans doute remarqué, c'est avec les noirs, je veux dire les corneilles noires et autres sombres corvidés que nous connaissons des différents. C'est peu de dire que ces jaloux, ces acariâtres ne peuvent nous sentir. Dès que nous traversons, mais par hasard seulement, un tout petit espace de ce qu'ils appellent " leur" territoire, nous voyons ces jaloux fondre sur nous et nous houspiller en poussant des cris d'orfraie. Ce peuple croassant ne tolère aucune intrusion dans ce qu'il considère son sanctuaire. Comme si le ciel n'était pas à tout le monde mais privatisé ! Quelle honte ! Vous l'avez sans doute remarqué en levant les yeux en l'air, nous esquivons les charges et les piqués de ces acharnés, sans répliquer. Sages et sûres de notre force, nous ne brillons guère dans l' agressivité. Aussi, à force d'être chamaillées, de lassitude, nous finissons par lever le camp et laissons le champ libre à ces chenapans.

Enfin, une dernière observation de bon sens et qui mérite votre réflexion. Maintenant que l'on nous fiche une paix royale, je suis sûre que vous constatez notre présence assidue sur les piquets des bords de vos plus grandes routes. Il ne faut point s'en étonner, mais savez-vous pourquoi ? Dans les grandes largeurs de ces nombreux « no mans land » que sont les délaissés autoroutiers, des friches jamais cultivées, jamais « traitées », donc presque « naturelles », notre garde manger abonde et même surabonde. Une profusion, une opulence qui tout simplement explique notre présence.

Quelques plantes des vieux murs de la Perrière

Par Rosine Guerchais

La pariétaire, ou casse pierre, herbe au verre, perce muraille, famille des Urticacées.

La pariétaire, quelque soit son âge, peut s'ajouter aux salades, on peut la consommer, cuite, en légumes, le goût est un peu fade, mais adoucit une salade de plantes sauvages. Tout se consomme, feuilles et tiges, ces dernières se cassent comme du verre.

La pariétaire est adoucissante grâce à son mucilage diurétique, et riche en nitrate de potassium, calcium, soufre. Au niveau médicinal, on utilisait le suc, gardé dans la bouche, pour calmer les maux de dents. L'eau distillée de pariétaire (partie aérienne de la plante avec ses feuilles), nettoie le visage et clarifie le teint.

Elle s'employait autrefois pour nettoyer les vires, les verres ternis, d'où ses surnoms populaires, herbe aux verres, et « vitriole » (à ne pas confondre avec le vitriol, l'acide sulfurique)

Le Centranthe (Centranthus riber), ou Valériane des jardins, Lilas d'Espagne, Barbe de Jupiter, famille des Valérianacées.
Il vit sur les terrains calcaires, rochers, murs… c'est une vivace de 30 à presque 1m de hauteur, avec une tige souterraine épaisse, à racines adventives. Les feuilles opposées, sont ovales et entières, parfois denticulées et mesurent de 8 à 14cm de long. Les fleurs en corymbes serrés sont rouges, roses, parfois blanches.

Son nom vient du grec « Kentron » (éperon) et « anthos » (fleur), car la corolle est prolongée dans sa partie inférieure en un éperon.

Au niveau médicinal, les feuilles et racines fraiches sont utilisées. Elles contiennent une huile essentielle, un acide, le valériol, flavonoïde et des acides phénoliques. Le centranthe est employé contre la nervosité, pour le sommeil et l'appétit, en infusion.

En Italie, on consommait parfois ses feuilles en salade. Les jeunes pousses, feuilles et boutons floraux peuvent se manger crues, mais sont très amères, faut les mélanger avec d'autres végétaux plus doux. On peut adoucir l'amertume, en les mettant à bouillir 2 fois.

Le « type » même de la famille est la Valériane Officinale, connue pour être un excellent équilibrant du système nerveux. Celle-ci habite dans les fossés, haies, bois et lieux humides
On peut manger les feuilles, en petite quantité, car aussi très amères.

Une autre petite plante de la même famille, fréquente sur les vieux murs, est la mâche doucette, aux fleurs bleu pâle et minuscules, trop petite, à mon avis pour l'utiliser, faut mieux la laisser tranquille sur son mur.

Les Sédum, et en particulier, le Sédum téléphium, ou orpin reprise

On l'appelle aussi l'herbe aux coupures, aux charpentiers, joubarbe des vignes... (familles des Crassulacées).

Ce sedum, au contraire d'autres espèces, ne se rencontre guère entre les pierres des vieux murs, mais pousse sur les sols pierreux, les bois, talus, terrains incultes. C'est une vivace de 30 à 60 cm, à tige dressée, rigide et sans poils. Plante grasse aux feuilles charnues, ovales, aplaties et dentées, pouvant être alternes, opposées ou verticillées par 3. Les fleurs pourprées, rosées ou blanchâtres sont réunies en inflorescences terminales. Le rhizome robuste et court porte des racines souvent épaisses.

Le nom « telephium » tire son nom d'un usage, qui rappelle chez nous, celui de la marguerite. On en faisait autrefois, claquer les feuilles entre les doigts, comme aujourd'hui, on effeuille celle-ci. D'où le nom grec « tétê » = loin et « phion » pour « philos » =qui aime.

La plante est astringente et cicatrisante. On utilise le suc frais, et toutes les parties de la plante séchée, les feuilles fraiches ou conservées dans de l'huile.
On l'utilise en cas de plaies, brulures, contusions : les feuilles broyées en cas de plaies suppurées pour activer la cicatrisation, les feuilles cuites dans de la graisse (beurre ou saindoux) contre les brulures superficielles.

Les feuilles sont comestibles crues : leur texture est tendre, le goût acidulé, et ça rappelle « le nombril de Vénus » (umbilicus rupestris), qui vit sur les rochers et vieux murs, et on peut les consommer en salades (avec une sauce au yogourt et paprika, c'est pas mal).
Les feuilles et les tiges de ce sédum peuvent aussi se manger, mais cuites. On les employait comme légumes autrefois. Les faire cuire à la vapeur ou à l'eau et les servir avec du beurre.

Parmi les autres espèces de sédum, attention au Sédum Acre, ou « Poivre des murailles, dont la saveur est extrêmement piquante, voire irritante. Plante des vieux murs, les fleurs sont jaunes, à petites feuilles rapprochées les unes des autres le long de la tige.

Le *Sedum album* (blanc), est inoffensif, mais trop petit pour être utilisé.

Enfin, les feuilles charnues du ***sedum réflexum*** réfléchi) sont aussi comestibles en salades ou en légumes.

Programmes des agences de l'eau : au suivant !

Les Xèmes programmes des agences de l'eau

Par Bernard ROUSSEAU,
Pilote du Réseau Eau de Fronce Nature Environnement

Dossier publié dans « la lettre eau » (n°61 - décembre 2012)
de France Nature Environnement

L'année 2013 a été déclarée par les Nations Unies « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ». Vaste sujet qui dépasse un peu les limites du département de l'Orne. C'est pourtant l'occasion de regarder un peu ce qui se passe dans notre région et dans notre département. Ce n'est pas en un dossier (voire même plusieurs) que nous ferons le tour de la question mais profitons de cette année pour mettre un coup de projecteur sur certains aspects de la gestion et de la qualité de l'eau « chez nous ». Dans ce numéro, nous porterons un regard « global » sur la problématique de l'eau au niveau français à l'aube d'un nouveau programme d'action des agences de l'eau. Dans le prochain numéro du Petit Liseron, nous nous intéresserons plus spécifiquement à nos « bassins » (Seine Normandie et Loire-Bretagne) et à notre département. Mais le sujet sera loin d'être clos et nous y reviendrons occasionnellement dans les numéros suivants de notre lettre de liaison.

Serge Lesur

Introduction

Les lois sur l'eau se suivent, mais la régression de la biodiversité dans les eaux superficielles n'a jamais été aussi forte, atteignant aujourd'hui un nombre croissant de milieux. L'indicateur « poissons » qui caractérise l'état biologique des rivières n'est pas au mieux de sa forme, d'où ce constat de l'ONEMA : la truite fario est un peu partout en régression. Et il ne s'agit que d'un indicateur, mais le mal est bien plus fond et concerne la qualité générale de l'eau dans divers milieux : eaux de surface, eaux de nappes, eaux marines ... et même la qualité de la vapeur d'eau dans l'atmosphère devient suspecte !

Les lois se suivent, et comme il faut bien fixer une origine à nos tourments, nous retiendrons la **loi sur l'eau de 1964**. Dans la longue litanie des lois, elle est importante, car elle met en place une gestion de l'eau coordonnée par des établissements publics de l'Etat, spécialisés, et qui seront créés à cet effet. Ils seront placés sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement : ce sont les Agences de l'eau.

À l'origine, elles seront au nombre de six, chacune va gérer un grand bassin hydrographique, elles auront leur propre budget qui sera abondé des fonds provenant de redevances prélevées sur les usagers de l'eau pour les dégradations de l'eau qu'ils génèrent. Avec ces moyens financiers, les agences pourront aider les maîtres d'ouvrages à résoudre les problèmes qu'ils génèrent : ce sont les aides versées selon le concept « l'eau paie l'eau ».

La politique de l'eau ne se conduit pas seulement au jour le jour, elle se planifie sur plusieurs années, car si les agences de l'eau apportent aides aux maîtres d'ouvrages, ces derniers doivent fournir leur propre contribution et, pour certains, dans un tour de table réunissant plusieurs financeurs. Les actions financées par les agences de l'eau vont se déployer sur plusieurs années : ce sont les programmes d'action.

Ces programmes, un par bassin donc par agence, portent aujourd'hui sur des périodes de 6 années. Avant qu'un programme ne se termine, l'élaboration du programme suivant est lancée. Ce dernier rentrera en application dès la fin du programme précédent, et il pourra être révisé à mi-parcours. À noter que des actions lancées dans les programmes précédents pourront se terminer dans les programmes suivants.

La loi sur l'eau de 1992. Les lois sur l'eau se suivent et, en 1992, une nouvelle loi fait évoluer les règles de gestion de l'eau en instaurant de nouveaux outils de planification : les SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) vont agir à l'échelle d'un grand bassin hydrographique, et les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) localement. Les programmes successifs vont intégrer ces nouveaux outils, et ceci d'autant plus que la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) a fixé des objectifs aux Etats membres : l'atteinte du bon état des eaux en 2015. Les SDAGE et leurs « programmes de mesures **(1)** » seront les bras armés de cette exigence, les programmes des agences les financeront en partie.

La loi sur l'eau de 2006 : la LEMA. Les lois sont imparfaites, il convient d'en élaborer de nouvelles, d'où l'ac-

couchement dans la douleur de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) en décembre 2006. Cette loi instaure de nouvelles redevances, mais surtout elle introduit des changements importants : ce sont les députés qui vont fixer l'encadrement des redevances et le montant des programmes pour les six agences. Ces dispositions visent à rendre constitutionnel le système des redevances, tout en conservant la gouvernance ouverte qui caractérise le fonctionnement des Agences depuis plus de quarante ans. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de chaque Agence va, après avis conforme du Comité de Bassin, déterminer un taux de redevance, situé entre le taux plafond et zéro ! Ainsi, les Agences vont pouvoir construire leur politique de bassin, elles ont la possibilité, en fixant un taux à zéro, de tout simplement « supprimer » une redevance : les 9èmes programmes (2007-2012) seront construits selon ces règles. L'Assemblée Nationale a adopté un premier amendement (n°301-C) au projet de loi de finances 2012 en novembre 2011 qui encadrait les taux fixés par les agences par un taux plafond et un taux plancher, celui-ci étant égal à 20 % du taux plafond. Mais la mobilisation de la FNSEA a conduit l'Assemblée Nationale à adopter un nouvel amendement, et la loi de finances validée en décembre 2011 n'introduit aucune nouvelle contrainte de seuil plancher pour les redevances ! Seule exception pour les départements d'outre-mer : l'article L.213-14-1 du Code de l'Environnement indique une fourchette de taux, par exemple un taux compris entre 0,5 centimes d'euro et 5 centimes d'euro par mètre cube pour les prélèvements d'eau destinée à l'alimentation en eau potable.

Depuis la naissance des agences, ce seront neuf programmes qui auront été exécutés, tous au service d'une politique de l'eau qui se disait ambitieuse. Si l'on veut savoir si tous ces programmes ont permis de résoudre les problèmes posés en 1964, on consultera utilement la multitude de rapports qui ont été publiés sur ce sujet (CCGDD, Cour des Comptes, Conseil d'Etat...). Si l'on veut savoir si ces programmes ont permis d'éviter l'apparition de nuisances non envisagées en 1964 : même réponse que précédemment ! Mais l'histoire continue : demandez le 10ème programme !

Les Comités de bassin. Les lois sur l'eau, les directives européennes, les agences de l'eau, ce panorama ne saurait être complet sans évoquer l'existence et le rôle des comités de bassin. Créés par la loi de 1964, ces instances, qui collent aux agences de l'eau comme les berniques au rocher, sont des organes de gouvernance qui se composent de représentants des collectivités, de l'Etat, des usagers

économiques, des associations de protection de l'environnement, et des consommateurs. Ils se réunissent plusieurs fois par an, accompagnent et orientent les politiques suivies par les agences. Dans ces comités de bassin, sont représentés ceux qui vont payer les redevances, et ceux, en fait les mêmes, qui vont recevoir des financements pour traiter les dégradations dont ils sont responsables.

Les 10èmes programmes : de 2013 à 2018

Courant 2012 les agences et leurs comités de bassin ont été mis contribution pour élaborer les 10èmes programmes.

Cadrage des redevances par la Ministre.

La lettre d'orientation du 18 juillet 2011 adressée par la Ministre de l'environnement Nathalie Kosciusko-Morizet aux Présidents des comités de bassin fixait le cap et soulignait que : « *la question de l'équilibre entre les différent contributeurs au financement des programmes, via les redevances, est un sujet majeur* ». Elle proposait « *d'objectiver ce débat sur la base de récents rapports de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat*». Ce dernier rapport proposant le rééquilibrage du « principe pollueur-payeur », la Ministre ne prenait pas beaucoup de risques estimant «*... indispensable que les 10èmes programmes n'aggravent pas les déséquilibres actuels, même s'il sera difficile, dans le calendrier actuel, de réaliser une réforme profonde du système de redevances* ». Conclusion : pas de redevance sur les nitrates agricoles, et à la grâce de dieu devant le CEJ (Cour Européenne de Justice) de la commission européenne : quelle impuissance !

Cadrage par le Ministère.

En mars 2012, la lettre adressée par le Directeur Général de « l'Aménagement du Logement et de la Nature » aux Présidents des Conseils d'Administration des Agences fixe l'orientation technique des 10èmes programmes : « *... le Parlement ainsi souhaité que les objectifs et les priorités des Xèmes programme s'inscrivent dans une logique de réponse aux directives européennes et tout particulièrement de la directive cadre sur l'eau pour la réalisation des objectifs d'état des masses d'eau tels que définis par le schéma directeur d'aménagement des eaux pour 2015.* »... Rien redire sauf que ces objectifs se feront attendre en 2015 et ne seront même pas atteints en 2021 ni même en 2027 !

Les Xèmes programmes « *... poursuivront et renforceront les aides à la restauration des habitats naturels et de la continuité écologique de cours d'eau : l'équipement ou l'effacement des obstacles à l'écoulement identifiés à la suite du Grenelle de l'environnement et dans la révision du classement des cours d'eau au titre de la continuité demeurent une priorité. Il en est de même des aides aux maîtres d'ouvrage qui s'engagent dans la préservation des zones humides. Je compte sur les agences de l'eau pour être force de proposition et d'innovation...* ».Bien, mais il reste à convaincre ceux qui s'opposent vigoureusement à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, et ceux qui assèchent les zones humides... en Loire Atlantique ou ailleurs !

Et plus loin : « *... je serai attentif à la situation spécifique de votre bassin, et notamment à sa capacité à accompagner les défis propres à votre territoire, notamment concernant la lutte contre les pollutions diffuses et notamment en amont des zones littorales connaissant des proliférations d'algues vertes, la protection des ressources en eau potable, la restauration des populations grands migrateurs et la résorption des déficits quantitatifs...* ». Défis majeurs à relever depuis déjà bien longtemps alors que le plan Ecophyto s'enlise et que prospèrent les zones vulné-

rables à la pollution par les nitrates agricoles!

Cadrage du plafond des dépenses des 10èmes programmes

Très schématiquement, on retiendra que les aides apportées par les agences peuvent être de deux types : des subventions dont le taux dépend de la nature des actions aidées, et des aides à taux zéro que le bénéficiaire devra rembourser ultérieurement.

En conséquence, les ressources financières des agences sont principalement apportées par les redevances, auxquelles il faut ajouter les remboursements des aides consenties sur les programmes précédents, et aussi le fond de roulement de l'agence car des opérations prévues peuvent ne pas se réaliser. Avec ces moyens financiers, les agences vont financer des actions comme : l'épuration industrielle, la gestion des milieux, et même des retenues d'eau pour l'irrigation, etc. En tout une cinquantaine de lignes par programme.

Le cadrage du montant total des dépenses des 10èmes programmes va résulter d'un échange dynamique entre les Ministères des finances et de l'Environnement, le point d'équilibre trouvé conduira en novembre 2011 à un montant de 13,8 milliards d'euros.

Mais, en novembre 2012, pour maîtriser les dépenses publiques, le gouvernement a décidé de fixer le plafond des dépenses des agences de l'eau à 13,3 milliards d'euros (voir répartition des interventions), hors contributions Ecophyto et ONEMA (Comité National de l'Eau du 24 octobre 2012). Ce plafond de dépenses est réparti entre les agences de l'eau (voir tableau).

Les chiffres du tableau sont évolutifs. Les trois grands domaines sont soumis à une règle de fongibilité asymétrique : les dépenses non réalisées du domaine 1 peuvent se reporter sur les domaines 2 et 3, celles du domaine 2 sur le domaine 3, et celles du domaine 3 ne peuvent pas être redéployées.

Le montant total des dépenses étant fixé, la répartition entre les agences arrêtée, il restera alors au Comité de bassin à établir son programme de redevances en prenant

reste un vœu pieu car un principe ne fait pas loi, surtout avant une élection Présidentielle, et en période de récession ! Par ordre de contribution on trouve : les usagers domestiques, les industriels et les agriculteurs, et ceci depuis la nuit des temps !

C'est pourquoi, dans les Comités de bassin, le débat va être si intense sur les redevances. Pour les industriels, le problème à résoudre pourra se résumer à : comment payer les plus faibles redevances ? Tous les arguments seront permis, allant de la bonne foi jusqu'à la démagogie la plus évidente !

Pour l'agriculture la revendication est historique, payer le moins tout en étant aidé le plus ! Revendication d'autant plus efficace qu'elle est bruyante et couplée avec l'exercice de l'influence politique auprès du gouvernement : premier Ministre et Président !

Et pour tous, comment faire parvenir la redevance des usagers domestiques vers les acteurs économiques ? Le principe de solidarité entre usagers sera porté comme un étendard, venant avec peine masquer des idées libérales convenues.

Dans ce concert de revendications, les représentants de la société civile vont faire entendre leurs différences mais, le dernier mot reste toujours à la loi.., la loi du plus fort où les élus pourraient, devraient être les arbitres !

(en millions d'euros)	Adour-Garonne	Artois-Picardie	Loire-Bretagne	Rhin-Meuse	Rhône-Méditerranée Corse	Seine-Normandie	Total
Domaine 1	319	192	447	201	525	653	2337
Domaine 2	793	440	1077	468	1106	2560	6444
Domaine 3	564	255	853	354	1291	1202	4519
Total	1676	887	2377	1023	2922	4415	13300
Evolution 9ème / 10ème	+24%	-4,70%	+10%	-7%	+13%	-5%	+7%

Plafond pluriannuel des dépenses des Agences de l'eau

Le domaine 1 rassemble les actions de connaissance, de planification et de gouvernance, ainsi que les dépenses propres des agences de l'eau, pour le fonctionnement et le personnel. Le domaine 2 concerne les mesures générales de gestion de l'eau visant à la bonne application des textes français et européens. Enfin le domaine 3 réunit les mesures territoriales de gestion de l'eau qui complètent les mesures nationales.

en compte le principe pollueur-payeur ! Evidemment ceci

Quelques éléments de comparaison

Le bassin Seine Normandie a le montant de programme le plus élevé des six bassins, tandis que c'est Artois-Picardie qui a le montant le plus bas. Ceci explique parfois les différences entre certains taux et la vision globale sur l'ensemble du programme.

Pour **la redevance « pollution de l'eau d'origine domestique »**, le taux plafond est de 0,5 €/ m^3. C'est le bassin Rhin-Meuse qui a les taux les plus élevés en 2013 avec 0,42 €/m^3 en zone 3. La zone 1 est alors à un taux de 0.29 €/ m^3. En 2018, les trois zones sont à 0,37 €/ m^3. En Loire-Bretagne, les taux sont constants durant le 10ème programme : 0,24 €/ m^3 en zone 1 et 0,31 €/ m^3 en zone 2. En Seine-Normandie, le taux diminue en zone 1 de 0,24 €/ m^3 en 2013 à 0,22 €/ m^3 en 2018.

Concernant **les redevances « pollution de l'eau d'origine non domestique »**, les taux les plus hauts sont constatés surtout sur le bassin Seine Normandie. Pour le bassin Loire-Bretagne les taux sur les thermies « rejetées en rivière » et celles « rejetées en mer » sont très largement supérieurs aux taux des autres bassins.

Au sujet de **la redevance « modernisation du réseau de collecte »**, qui concerne tous les usagers raccordés au système d'assainissement collectif, pour le bassin Seine-Normandie, le taux en 2018 est proche du plafond sur le réseau non domestique, soit 0,24 €/ m^3 et atteint le plafond pour le réseau domestique, soit 0,3 €/ m^3. Ceci s'explique d'une part par une densité importante d'industries et de population et de ce fait une problématique « assainissement » au cœur des politiques de l'eau de ce bassin.

Sur **la redevance « prélèvement sur la ressource en eau »**, d'un point de vue général au cours des six années, le bassin Rhin-Meuse a les taux les plus élevés, notamment pour l'irrigation gravitaire, qui atteint le taux plafond de 1€/ m^3 en zone 2, et pour l'alimentation d'un canal, qui atteint en zones 1 et 2 le taux plafond.

Sur **la redevance pour « stockage de l'eau en période d'étiage »**, le bassin Loire-Bretagne reste largement en dessous des autres bassins (atteignant le taux plafond) avec, de plus, un taux constant pendant les 6 années à 0.005€/ m^3. Les autres bassins ont un taux constant de0,01 €/ m^3, sauf Artois-Picardie qui évolue de 0,0052 à 0,0062 €/ m^3.

Pour **la redevance « obstacle sur les cours d'eau »**, le

même schéma se dessine que pour la redevance « stockage de l'eau ». Le bassin Loire-Bretagne reste en deçà des autres bassins avec un taux maximal à 74 €/ m^3. Les bassins Rhône-Méditerranée Corse, Seine-Normandie et Adour-Garonne (pour la zone 1) ont un taux constant égal au taux plafond de 150 €/ m^3. À noter que la zone 2 du bassin Adour-Garonne atteint un taux maximal de seulement 56 €/ m^3.

Conclusion

Les 9èmes programmes d'intervention des agences étaient en grande partie financés par les redevances des usagers domestiques. Cette répartition n'est pas adaptée aux enjeux de la politique de l'eau, elle ne colle pas au célèbre principe pollueur-payeur. Les changements proposés dans le cadre des 10èmes programmes auraient dû permettre un rééquilibrage correct entre les différentes catégories d'usagers mais ceci est loin d'être le cas, donc affaire à suivre ...

(1) *les programmes de mesures 2010-2015, adoptés fin 2009, comprennent les actions jugées nécessaires pour atteinte des objectifs des SDAGE, soit le bon état en 2015. Ce sont des mesures clés dont la liste n'est pas exhaustive. Les programmes 2010-2015 sont donc à cheval sur les 9ème et 10ème programmes d'intervention des agences.*

La rubrique du site Internet ...

Par Serge Lesur

... chapitre 6 : Un après ... le bilan (suite et fin)

Nous avons fait le point dans le dernier numéro du Petit Liseron sur le nombre de connexions au site Internet après un an de fonctionnement. Les chiffres étaient très encourageants et montraient que nous ne devions pas nous passer d'un tel moyen de communication. En effet, les visiteurs ne sont pas uniquement (loin s'en faut) les adhérents de l'association, les origines géographiques des internautes venus sur le site de l'AFFO le montrant à l'évidence. Par contre, une chose complémentaire à analyser réside dans les pages vues par les visiteurs : cela doit nous aider à mieux utiliser et surtout alimenter les différentes rubriques proposées.

Quelles pages visitées ?

Sur les 485 640 pages vues par les internautes, la page la plus regardée et lue est la page… d'accueil ! Avec 297 148 visites, cette page représente à elle seule plus de 61 % des pages vues. Il nous faut donc bien soigner cette page d'accueil et faire en sorte que l'on y trouve facilement les différentes informations présentes sur le site.

Les autres pages les plus visitées sont, dans l'ordre, les fiches faune et flore avec plus de 29 000 pages vues (mentions spéciales à la mésange charbonnière, l'orvet fragile et la couleuvre à collier pour la faune, la sauge des prés, l'hellébore fétide et la digitale pourpre pour la flore), la fiche pratique pour construire un nichoir (plus de 7 000 visites !), les articles concernant la vie de l'association, la clé de détermination des familles de plantes puis … les recettes de cuisine (!) la valorisation des déchets organiques et le calendrier des sorties nature. La page présentant les publications de l'AFFO arrive juste derrière coiffée in extrémis sur le poteau ! Le dossier sur l'autoroute A28 intéresse bon nombre de visiteurs, tout comme le chêne de la Lambonnière.

Quelles entrées ?

Comment l'internaute entre-t-il en contact avec notre site, sur quelle page se pose son premier regard ? Là aussi, c'est principalement par la page d'accueil : 45% du trafic en provenance de France arrive par cette page. Et si le visiteur n'arrive pas par la page d'accueil par quelle page pénètre-t-il sur le site ? L'arrivée sur le site se fait alors par l'intermédiaire … des fiches faune (plus de 7% du trafic) ! Arrivent ensuite les fiches flore (5%), la clé de détermination botanique, la valorisation des déchets organiques (!)

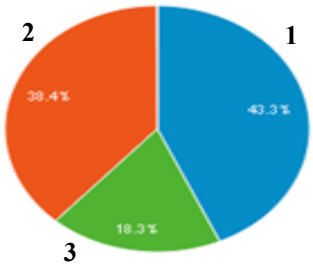

En fait, les internautes accèdent à notre site suite à une recherche par moteur de recherche (1) (pour 43,3%), par accès direct (2) (pour 38,4%) et par l'intermédiaire d'autres sites (3) (pour 18,3%).

Les rencontres naturalistes

Rapportées par Martine Lesur

Sujet 1 : Déclinaison régionale du Plan National en faveur des Odonates en Basse- Normandie

présenté par Julie LEBRASSEUR du GRETIA

Voici un extrait du diaporama proposé.

Présentation du GRETIA

Le Gretia est une association loi 1901 créée en 1996. Elle regroupe les personnes intéressées par les invertébrés continentaux sur le Massif armoricain.

Ses objectifs se déclinent en :

- Mutualiser et développer les connaissances
  - Inventaires et suivis
  - Appui technique et scientifique
  - Elaboration d'une base de données
- Assurer la formation de ses adhérents
- Promouvoir les invertébrés

Plan National d'Action *en faveur des* Odonates

Qu'est-ce qu'un PNA ?

C'est un outil du Ministère pour répondre aux objectifs du « Grenelle » en terme de planification de la gestion et de protection de la Biodiversité.

Des actions ciblées sur les espèces considérées comme menacées (grands mammifères carnivores, oiseaux, amphibiens, plantes endémiques…) sont définies et organisées.

Principaux enjeux et objectifs du PNA Odonates

- Améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats
- Acquérir les données qui nous manquent avec des protocoles
  - sur l'estimation des effectifs
  - sur la qualité de l'habitat
  - sur la structure des déplacements
- Assurer la gestion conservatoire des sites clés pour les populations

En Basse Normandie

2010 : Synthèse des connaissances et proposition d'une liste d'espèces concernées en région

201 1 : Rédaction de la Déclinaison régionale du Plan National d'Action *en faveur des* Odonates en partenariat avec les acteurs locaux. Comité de pilotage

Soumission pour validation au **C**onseil **S**cientifique **R**égional du **P**atrimoine **N**aturel de Basse-Normandie

2012 : Mise en œuvre opérationnelle de la déclinaison régionale du PNA Odonates

2013 : 2ème année - phase opérationnelle:

Animation

Amélioration des connaissances : 8 espèces/11

Gestion conservatoire (identifications des secteurs et propositions d'actions)

Information et sensibilisation

Espèces ciblées dans la déclinaison régionale du PNA Odonates de Basse-Normandie

Objectifs de la déclinaison régionale: Amélioration des connaissances et l'état de conservation de 11 espèces proposées (2 sp retenues au niveau national et 9 sp menacées au niveau de la Basse-Normandie).

Espèces retenues au niveau national :

- ***Coenagrion mercuriale*** – Agrion de mercure
- ***Oxygastra curtisii*** – Cordulie à corps fin

Espèces retenues au niveau de la Basse-Normandie :

- ***Lestes dryas*** - Le leste dryade
- ***Lestes virens*** - Le leste verdoyant
- ***Aeshna grandis*** - La grande aeschne
- ***Gomphus simillimus*** - Le gomphe semblable
- ***Onychogomphus uncatus*** - Le gomphe à crochets
- ***Somatochlora flavomaculata*** - La cordulie à tâches jaunes
- ***Somatochlora metallica*** - La cordulie métallique
- ***Sympetrum danae*** - Le sympétrum noir
- ***Sympetrum flaveolum*** - Le sympétrum jaune

Toutes ces espèces nous furent présentées, ainsi que des critères permettant de les déterminer.

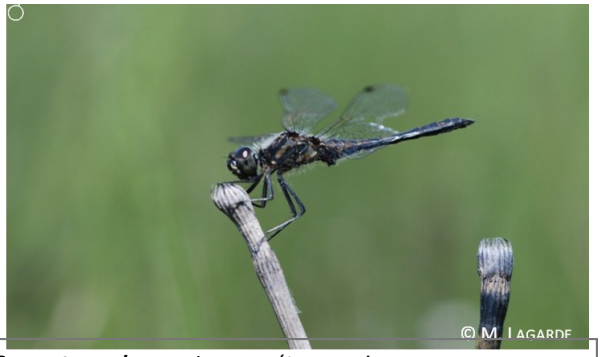

Sympetrum danae - Le sympétrum noir
Ciblée en 2013
Quasi-menacé en France
En danger d'extinction en B. N.

Sujet 2 : Visite de trois réserves ornithologiques en automne

Présenté par Sophie et Gérard Chaussi

L'exposé débute par la présentation de ces réserves.

Le parc du Marquenterre :

Situé dans la Réserve Naturelle de la baie de somme, il couvre 200 ha de dunes, de forêts et de marais. Plus de 360 espèces d'oiseaux y ont été observées. Ce site, appartenant au Conservatoire du littoral est une halte migratoire importante.

L'île de Ré :

Cette île, de 30 km sur 5, présente dans le nord 1500 ha de marais. Ainsi la côte nord, restée plus sauvage que le sud de l'île, est un lieu très intéressant pour les oiseaux et donc pour les ornithologues !

La réserve ornithologique du Teich :
Elle se situe au fond du bassin d'Arcachon et appartient à la ville du Teich. Cette réserve est un ancien polder gagné sur la mer au XVIII ème siècle pour y pratiquer l'élevage des poissons. Quand cette activité périclita (vers 1960), la ville échangea des espaces forestiers contre ces polders. Le site de 120 ha est maintenant un lieu d'accueil pour les oiseaux. On n'y compte pas moins de 260 espèces dont 80 nicheuses.
Cette présentation achevée, Sophie et Gérard Chaussi nous émerveillèrent par leurs photos. Citons quelques oiseaux montrés:

le phragmite des joncs, qui migre le long des côtes et s'arrête dans les eaux saumâtres et les roselières de bord de mer;

le martin pêcheur, dont la femelle se distingue du mâle par sa mandibule inférieure à base rouge ;

les bécasseaux, dont le **bécasseau variable**, au bec légèrement incurvé. Citons aussi le **bécasseau sanderling** qui niche au Groenland et en Amérique du Nord. Lors de la reproduction, le mâle couve la première nichée. Quelques jours plus tard, La deuxième nichée est installée plus loin, à 150 m maximum et c'est la femelle qui la couve ;

le phalarope à bec large : Ce petit échassier tourne dans l'eau pour faire monter la nourriture à la surface. La femelle est plus colorée. Après la ponte, le mâle couve pendant que la femelle se met en quête d'un nouveau mâle. Cet oiseau migre vers l 'Afrique par la haute mer ;

Palarope à bec large *Photo : Gérard Chaussi*

le tourne pierre à collier qui, comme son nom l'indique, retourne pierres et algues pour trouver sa nourriture ;

la bécassine des marais qui se nourrit en fouillant la vase avec son bec sensitif dont la pointe est articulée comme une pince ;

Bécassine des marais *Photo : Gérard Chaussi*

le goéland brun aux pattes jaunes ;

des canards, comme le **fuligule milouin** (plongeur) qui prend son plumage nuptial en hiver et le perd à la fin du printemps.
Citons également le **canard souchet**, au bec large. Pour se nourrir, il aspire l'eau et la rejette en la filtrant par lamelles situées sur le coté du bec qui retiennent la nourriture ;

l'aigrette garzette aux doigts jaunes et au bec noir et la **grande aigrette** au bec jaune et aux doigts noirs ;

la **spatule blanche**, qui balade sa tête de droite à gauche tout en plongeant son bec long et plat à l'extrémité dans l'eau. Quand elle saisit une proie, elle la lance en l'air, la rattrape et l'avale !

des oies, dont **l'oie bleue** très rare, même en Amérique ; ou encore **l'oie cendrée** qui enduit ses plumes d'huile secrétée par une glande située sur le croupion ;
Etc.…

Évidemment, ces quelques lignes ne peuvent décrire la diversité et la beauté du diaporama présenté, ni les précisions passionnantes du commentaire. Venez, si vous le pouvez, aux rencontres naturalistes…

Martin pêcheur *Photo : Gérard Chaussi*

Sujet 3 : le « jardin-nature » de Verrières
Présenté par Christophe Lutrand

Présentons les lieux : ce jardin n'est pas n'importe quel jardin. Sur ses 3 300 m^2, Christophe a maintenu et entretenu, au fil des années, des milieux différents : une prairie fleurie et un bois (milieux relictes , autrefois inclus parmi plusieurs hectares de prairies bocagères…), et installé sur une seconde partie en pente douce, un jardin potager où se mélange pèle mêle les fleurs sauvages et les plantes potagères. Le tout donne l'impression d'une friche sauvage en bonne santé, particulièrement riche en espèces végétales. Comment qualifier cet endroit ? Jardin naturel ? Non, car le travail pour le gérer (sans pesticides cela va sans dire) est immense, avec par exemple, le fauchage du pré une fois par an à « l'ancienne », c'est-à-dire à la faux… Jardin sauvage ? Peut être, à condition que cet adjectif soit pris dans un sens élogieux. « Jardin - Nature » lui conviendrait fort bien. Ce jardin est devenu, comme le désirait Christophe, entomologiste passionné et botaniste, un refuge pour une diversité remarquable d'insectes et pour une multitude d'êtres vivants, faune et flore

confondues.
Ce soir, Christophe nous présenta un compte rendu de trois années d'observations de l'azuré de la faucille et du pique-prune.

L'azuré de la faucille, *Cupido (Everes) alcetas* (Hoffmannsegg, 1804).

Surnommé il y a quelques années dans le sud de la France le « bleu de Provence », ce papillon est arrivé en 2006 à Verrières. Un seul individu, identifiable par deux petites « queues » portées par les ailes postérieures, a été vu. L'observation se répéta en 2007 puis plus rien en 2008. Mais en 2009, une dizaine d'individus mâles et femelles investissent le jardin.
En 2010, la présence de la chenille est avérée. De nombreuses et très belles photos couvrant les années 2011-2012, montrent la ponte, l'accouplement (observé pour la première fois en 2011), la chenille sur les feuilles et les fruits de la luzerne lupuline. Cette chenille possède une cuticule épaisse permettant de résister aux morsures des fourmis. Ainsi, elle peut développer avec ces dernières une relation symbiotique. La chenille possède des glandes de Newcomer qui sécrètent un liquide sucré et nourrissant recherché par les fourmis. Christophe présente une photo remarquable de fourmi (*Formica fusca* Linnaeus, 1758) tapotant l'arrière-train de la chenille pour obtenir ce « sirop ». La fourmi resta sur place pendant des heures, protégeant ainsi la chenille. En échange de nourriture, la chenille bénéficie de la part des fourmis d'une protection rapprochée efficace. La chenille est même munie d'organes secrétant des phéromones d'alerte, imitant celles des fourmis et servant à les appeler en cas de danger.
Christophe fit donc ce soir là, la preuve que ce papillon s'est installé à demeure dans le Perche.
Des naturalistes présents dans la salle, signalèrent des observations de cette espèce :

- 5 juin 2010 La Fuie des Vignes Alençon? F.Radigue et al 24h de la biodiversité. 1 mâle et 1 femelle
- 11 août 2010 Les Houlles blanches Saint Martin-du-Vieux Bellême. F. Radigue 1 femelle
- 20 août 2010 Forêt de Bourse, dépôt de bois "La Corne du Bois" Les Ventes-de-Bourse. Peter Stallegger.
- 6 mai 2011 La Sauvagèreà Feings. Aurélien Cabaret. 1 femelle.
- 19 mai 2011 Le Gué-de-la-Chaîne Guillaume Theude
- 26 septembre2011 La perrière "La Vallée" mâle et femelle F.Radigue
- 1 octobre 2011 Le Theil-sur-Huisne "Le Tertre Binet" A. Cabaret
- 6 juin 2012 Boitron "Le Poteau" Thierry Plu

Cupido alcetas Photo : Christophe Lutrand

Le pique-prune (*Osmoderma eremita*)

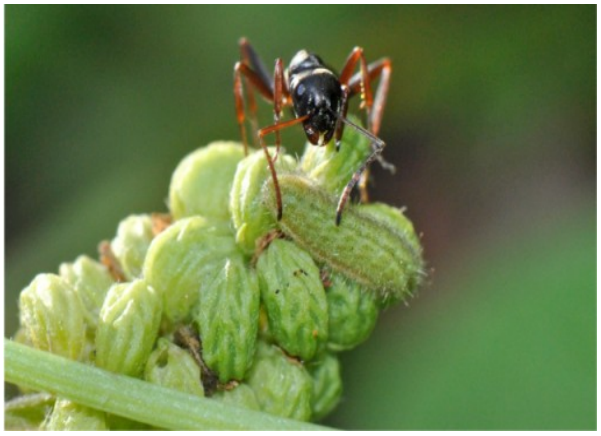

Cupido alcetas avec une fourmi *Formica fusca* Photo : Christophe Lutrand

En 2010 Christophe observa une femelle s'envolant d'un arbre mort pour aller s'accoupler. Rappelons que le mâle du pique-prune ne bouge pas et passe sa vie dans la cavité de l'arbre creux qui l'héberge. C'est lui qui, contrairement à beaucoup d'espèces d'insectes, émet les phéromones sexuelles pour attirer la femelle. Ici, l'arbre hôte était un cerisier mort de 45 cm de diamètre seulement, au tronc entaillé de nombreux trous de pics. Les insectes y vivent dans une cavité située à 1,9 m du sol, profonde de 70 cm environ et donc remplie d'une grande quantité de terreau.
Christophe observa un second arbre colonisé par ces insectes : un vieux pommier où un mâle intrépide, sorti sur le rebord de la cavité était en train d'émettre des phéromones.
Les photos surprenantes se succèdent, dont celle d'*Elater ferrugineus*, joli coléoptère rouge brique dont la larve se nourrit de larves de…pique-prune !
Le clou de cette présentation fut peut être une vidéo présentant un combat de mâles dans leur cavité. Ces derniers portent deux protubérances sur leur thorax, absentes chez les femelles. On a pu les voir tels des taureaux, tête contre tête, saillies contre saillies, s'affrontant jusqu'à ce que l'un deux cède et parte !
Pour terminer, relatons une anecdote : Christophe jeta dans la cavité une prune bien mure et écrasée. Le résultat ne se fit pas attendre, les pique prune se précipitèrent et dévorèrent la prune goulûment …

Osmoderma eremita mâle
Photo : Christophe Lutrand

sujet 4 : les méloés

Présenté par Thierry Plu

La présence de méloés dans le jardin de Thierry attisa sa curiosité et finalement, l'envie de connaître ces insectes nous permit d'apprécier cet exposé.

Meloe mâle,
photo : Thierry Plu

Cycle de vie des Méloés :

Les larves d'une manière hasardeuse. La ponte (en avril-mars) se compose d'un grand nombre d'œufs (plus de 4 000) que la femelle dépose en terre. L'éclosion a lieu début juin. La larve qui en sort ne ressemble pas à l'adulte. Aussitôt sorties, les larves envahissent leur plante hôte, bien souvent une composée jaune. Là, elles attendent qu'une abeille solitaire passe à côté d'elles pour s'accrocher sur son dos. L'abeille les emmènera dans sa ruche où les larves grandiront en parasite, se nourrissant du miel. Mais attention, la perte est grande ! Si la larve se trompe d'insecte et monte sur le dos d'un autre qu'une abeille solitaire, c'est la mort assurée. Les larves de méloé passeront l'été, l'automne et l'hiver dans le nid (creusé dans le sol) de l'abeille solitaire, pour ne ressortir qu'au printemps suivant, sous la forme d'un adulte bien ventru. Mâles et femelles des deux espèces principales se distinguent facilement au niveau des antennes : celles du mâle sont fortement coudées, presque à 90°.

Meloe femelle
photo : Thierry

La mouche d'Espagne

Thierry profita de son observation, toujours dans son jardin, de *Lytta vesicatoria* encore appelée mouche cantharide (ou mouche d'Espagne, ou mouche de Milan), pour nous parler de cet insecte porno malgré lui.

Contrairement à son allure, ce n'est pas un longicorne, et ce n'est pas non plus une mouche !!!

C'est un coléoptère de la famille des Méloés. Sa vie larvaire se déroule comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe précédent, en parasitant les nids d'abeilles solitaires. Les adultes se nourrissent de feuilles d'arbres et arbustes.

Ces insectes dégagent une odeur désagréable, et en cas de danger, lorsque ce n'est pas suffisant, ils sécrètent par tous les pores de leur corps un liquide très toxique : la cantharidine.

Ce liquide peut brûler la peau et les yeux. Pourtant la cantharidine fut très célèbre, sa réputation aphrodisiaque étant connue dès l'Antiquité. Son utilisation est très dangereuse : elle entraîne une inflammation des voies urinaires, pouvant effectivement provoquer une érection. Mais celle-ci n'est qu'une conséquence pathologique parmi d'autres, comme l'émission d'urine sanglante, des vomissements ou encore des douleurs abdominales. Une surdose peut entraîner la mort (50 à 100 mg suffisent).

Lytta vesicatoria *Photo : Thierry Plu*

Sade offrait des bonbons à la cantharidine à ses partenaires. Il fut condamné à mort pour avoir ainsi empoisonné 4 de ces femmes et s'évada.

Félix Faure, décédé à l'Élysée dans les bras de sa maitresse, consommait cette cantharidine. Peut- être une surdose entraîna-t-elle son décès.

Appel à contribution

A ce jour, la base de données de l'AFFO ne contient que 17 individus répartis en deux espèces : 10 *Meloe proscarabus*, 5 *Meloe violaceus* et 2 *Meloe sp*.

Suite à l'appel à contribution transmis sur la liste de diffusion de l'AFFO, 15 individus supplémentaires ont déjà été notés (dont 2 *Meloe proscarabus,* 10 *Meloe violaceus* , 3 *Meloe sp*. et 3 individus non ornais).

Selon les premières recherches de Thierry, 4 espèces sont à rechercher dans l'Orne, les autres espèces étant probablement présentes plus au Sud (Tableau 1). Deux espèces sont avérées dans l'Orne : *Meloe violaceus* et *Meloe proscarabaeus* et peuvent se distinguer à l'aide des critères suivants (Source : La lettre des Naturaliste Angevins n°16 Mai 2008, Olivier Durand) (Tableau 2).

Nous connaissons finalement très peu la vie de ces Méloés dans notre région et beaucoup de questions attendent encore des réponses précises : Combien d'espèces réellement présentes, répartition de ces espèces (géographique, par milieu, dans le temps...)....

Aussi, pour 2013, Thierry vous invite à photographier systématiquement tous les Méloés que vous croiserez et à envoyer vos photos à thierryplu@aol.com (avec date, commune, lieu-dit et milieu si possible !). Peut-être qu'après une saison d'observation les Méloés nous révéleront quelques uns de leurs secrets...

TABLEAU 1

4 espèces possibles pour le Nord-Ouest (pour 16 sp en France) (citées dans le catalogue Monguillon en Sarthe, en Anjou et en Ile de France)			
A découvrir en 49	Commune en 49	Occasionnelle en 49	Une obs en 2011 en 44
M. automnalis	M. violaceus	M. proscarabeus	M. brevicollis
Dilatation des 4 articles médians de l'antenne 			Antenne progressivement épaissie
Pronotum nettement plus long que large			Pronotum carré ou plus large que long
Automnal (sept-oct)	Printanier Mars-Avril (février-août)		

TABLEAU 2

2 espèces avérées dans l'Orne	
M. violaceus	M. proscarabeus
-Dépression en V (comme violaceus) à la base du pronotum -Ponctuation fine et absente par plage (espacée) sur le pronotum	-Pas de dépression - Ponctuation forte et uniforme (serrée)

Meloe violaceus

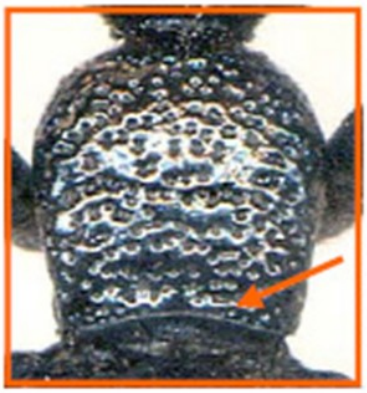

Meloe proscarabeus

Photos : forum « Monde des insectes »

Remerciements : Aux auteurs des sujets 2, 3 et 4 pour leur relecture, corrections et photos;
À Julie Lebrasseur qui a autorisé l'utilisation du diaporama

Le Plan national d'actions en faveur des *Maculinea* en Basse-Normandie : présentation et appel à contribution

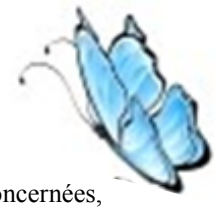

Par François Radigue

Un Plan national d'actions en faveur des *Maculinea*

Suite au Grenelle de l'environnement, le Ministère de l'environnement a renforcé la mise en œuvre de Plans Nationaux d'Actions (PNA) qui visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. Ils s'intègrent dans la continuité des anciens "plans nationaux de restauration" consacrés aux mammifères et aux oiseaux initiés par l'État et le Muséum national d'histoire naturelle suite à la signature de la Convention sur la diversité biologique en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro.

Un PNA en faveur des papillons du genre *Maculinea* a vu le jour en 2008. Mis en œuvre sur la période 2011-2015, il vise à acquérir des données quantitatives sur ces espèces et à améliorer l'état de conservation des populations et de leurs habitats (DUPONT, 2011). Rédigé et animé à l'échelle nationale par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), le PNA est décliné régionalement. En Basse-Normandie, c'est le GRoupe d'ETude des Invertébrés Armoricains (GRETIA) qui en est l'opérateur régional.

Les *Maculinea* sont des espèces de lépidoptères rhopalocères, de la famille des Lycaenidae. Leur biologie est très particulière car leur existence dépend d'une plante hôte et d'une fourmi indispensables à la croissance des chenilles, ce qui les rend très vulnérables aux modifications de leur habitat.

Les *Maculinea* en Basse-Normandie

En Basse-Normandie, deux espèces sont présentes : l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon* (Denis & Schiffermüller, 1775)) et l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion* (Linnaeus, 1758)). L'Azuré de la croisette (*Maculinea alcon rebeli* (Hirsche, 1904)) était également recensé en Basse-Normandie, mais la seule station connue a disparu vers la fin des années 1980.

L'Azuré des mouillères est noté d'une quinzaine de stations bas-normandes réparties dans les trois départements. Actuellement, il n'est recensé que de deux secteurs : le Perche et les landes de Lessay (Manche), où des suivis sont réalisés par le CPIE du Cotentin et le SyMEL. Dans le Perche, Christophe Lutrand de l'AFFO a réalisé en 2008 et 2009 des prospections pour le Parc afin d'établir un état des lieux des populations (LUTRAND, 2008, 2010), sur la base des observations historiques réalisées par Jeanne et Gaston Moreau, Pierre Guérin et François Radigue. Il s'avère que les populations d'Azuré des mouillères, désormais suivies par le PNR du Perche, sont très vulnérables. Elles sont en effet présentes dans peu de stations, *a priori* isolées les unes des autres, accueillent de très faibles effectifs et sont menacées par le boisement et l'embroussaillement, qui réduisent la surface d'habitat favorable au papillon. Ainsi, afin d'œuvrer à la préservation de l'espèce sur son territoire, le PNR du Perche coordonne des travaux de réouverture sur quelques stations concernées, dans le cadre de contrats Natura 2000.

Dans l'Orne, l'Azuré des mouillères fréquente les landes humides atlantiques, parfois dégradées du fait de la présence envahissante de la Molinie bleue et de Fougère aigle ou de la colonisation par des arbustes, des ronces et l'Ajonc d'Europe. Dans la Manche, les landes de Lessay qui l'accueillent sont composées d'une mosaïque de landes sèches, humides et tourbeuses, souvent dominées par la molinie, où les ajoncs et les bruyères caractérisent habituellement le paysage.

Les adultes pondent sur les inflorescences de la Gentiane pneumonanthe, dont la chenille se nourrit exclusivement durant les trois premiers stades larvaires. La chenille se laisse ensuite tomber au sol afin d'être recueillie par une fourmi hôte du genre *Myrmica* (*M. scabrinodis*, *M. ruginodis* ou *M. rubra*). Elle sera nourrie par les ouvrières jusqu'à ce que l'adulte émerge, au printemps suivant voire deux ans plus tard. La Gentiane pneumonanthe croît dans les marais et les zones tourbeuses et colonise les zones de sol nu, créées par des perturbations comme le pâturage, le piétinement ou encore le brûlis, à l'intérieur de végétations plus denses de landes (OOSTERMEIJER *et al*., 1994 *in* MUNGUIRA & MARTIN, 1999).

L'Azuré du serpolet est connu de cinq stations dans l'Orne. La dernière observation date de 1995, à Céton, par François Radigue. Ce papillon affectionne les milieux chauds et secs, bien exposés et bien abrités, tels que les pentes et coteaux calcaires ou marno-calcaires, les lieux herbus secs et buissonnants, les clairières des prés-bois… où poussent en abondance ses plantes nourricières, l'Origan commun et le Serpolet couché.

Comme chez *M. alcon alcon*, les femelles de *M. arion* pondent sur les boutons floraux des plantes-hôtes, dont se nourrira la chenille pendant ses trois premiers stades larvaires. La chenille est ensuite recueillie par sa fourmi hôte, *Myrmica sabuleti*, et change alors de régime alimentaire : elle consomme les œufs et le couvain de ses hôtes. L'adulte émergera de la fourmilière au printemps suivant. L'Origan commun est répandu en Basse-Normandie ; il se développe sur les talus, les lisières forestières, les friches, généralement sur calcaire (PROVOST, 1998). Le Serpolet couché est une espèce pionnière, xérophile et calcicole, qui fréquente les talus pierreux, le bord des chemins et les pelouses (PROVOST, 1998). Elle est assez rare et méconnue dans la région.

Comment les reconnaître ?

Les papillons du genre *Maculinea* font partie des plus grands lycènes de Normandie. Ainsi, l'Azuré des mouillères a une envergure de 35 à 40mm, contre 32 à 44 pour l'Azuré du serpolet.

Chez l'Azuré des mouillères, le recto des ailes du mâle est bleu foncé et celui des femelles est brun avec des reflets

bleus à la base (dans le Perche, les femelles qui ont été observées possèdent deux rangées de taches noires sur le dessus des ailes – LUTRAND, 2008, 2010). Le verso est gris brun et présente des taches alaires noires caractéristiques de l'espèce.

Le dessus des ailes de l'Azuré du serpolet est bleu foncé avec des taches noires et présente une bordure marginale gris sombre de largeur variable, plus large chez les femelles qui possèdent également des ailes plus enfumées. Le verso est gris brun et présente des taches alaires bien marquées ; il est similaire chez les deux sexes. Cet azuré se différencie facilement des autres lycènes normands par sa taille et la présence des taches bien marquées sur le dessus des ailes.

Appel à contribution

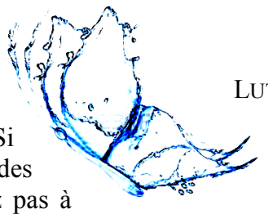

L'Azuré des mouillères semble bien connu sur le territoire du PNR du Perche, mais il est possible que des stations soient passées inaperçues… Si vous connaissez des secteurs de landes humides près de chez vous, n'hésitez pas à aller y faire un tour, sous réserve d'avoir l'accord du propriétaire des lieux bien entendu !

L'Azuré du serpolet n'a pas été revu depuis bientôt 20 ans en Basse-Normandie, mais il est probable qu'il colonise de nouveau notre région, au gré du climat et d'un possible réchauffement de notre région. Il faut donc rester vigilant et ouvrir l'œil dans les habitats qui lui sont favorables… !

Toutes donnée, photographie (mêmes anciennes !), information sur des habitats favorables à ces deux azurés… nous intéressent. Pour nous en faire part :

GRETIA Antenne Basse-Normandie
Entrée B - Rez-de-chaussée
320 Quartier Le Val
14200 Hérouville-Saint-Clair
02.31.52.12.46 – gretia-caen@orange.fr.

Vous trouverez également sur le site du GRETIA différentes informations sur la déclinaison régionale du PNA *Maculinea* en Basse-Normandie (synthèse des connaissances, déclinaison régionale du PNA *Maculinea*) :

http://gretia.org/dossiers_liens/nosact/pna_odonates/pna_maculinea_frame.html.

N'hésitez pas non plus à consulter le site dédié au PNA *Maculinea* : http://maculinea.pnaopie.fr/ .

Bibliographie

DUPONT P., 2011.- *Plan national d'actions en faveur des Maculinea*. Office pour les insectes et leur environnement - Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. 130 pp.

LUTRAND C., 2008.- *État des lieux des populations de l'Azuré des mouillères (Maculinea alcon alcon, Denis et Schiffermüller, 1775) dans le Parc naturel régional du Perche : bilan de l'étude 2008*. AFFO/PNR du Perche. 44 pp.

LUTRAND C., 2010.- *État des lieux et suivi des populations de l'Azuré des mouillères Phengaris alcon alcon (Denis & Schiffermüller, 1775) sur le territoire du Parc Naturel Régional du Perche. Bilan de l'étude 2008 2009*. AFFO/PNR du Perche. 54 pp + annexes.

MUNGUIRA M.L. & MARTIN J., 1999.- Action Plan for Maculinea butterflies in Europe. N*ature and environment*, **97**. Council of Europe, Strasbourg Publishing.

PROVOST M., 1998.- *Flore vasculaire de Basse-Normandie avec suppléments pour la Haute-Normandie. Tome 2*. Presses universitaires de Caen. 492 pp.

Maculinea alcon alcon

Maculinea arion

Photos : David Demergès

Réunions

Par Rosine Guerchais

Réunion de bureau du 09/10/2012

Date des prochaines réunions :
Vendredi 19/4/2013 à 20h30 - Vendredi 24/5 à 20h30

Fuie des Vignes
Un plan de gestion a été commandité par la municipalité d'Alençon. Serge a rencontré le service technique de la ville en présence de la chargée de mission du Parc Normandie-Maine, pour en discuter. Nous avons émis beaucoup de remarques concernant ce plan de gestion, remarques qui devaient être rapportées au comité de pilotage qui se tenait le lendemain et auquel nous ne pouvions participer. Des animations-nature du site (diverses visites) seraient proposées à l'AFFO par la Ville dès 2013.

Espaces non cultivés
Un projet du lycée agricole de Sées concerne la gestion des espaces non cultivés. Il s'agit pour les étudiants de réaliser un diagnostic sur des exploitations agricoles et de proposer un plan de gestion pour la préservation des insectes. Ils devront aussi créer un outil de communication sur l'importance des espaces non cultivés. Attentes du lycée par rapport à l'AFFO :
Un tuteur, trois réunions
Présence à l'évaluation finale
Accès aux ressources bibliographiques
Un cahier des charges et une convention seront établis entre le commanditaire (AFFO) et le lycée. Le bureau donne son accord.

Projet Letacq
Une rencontre a eu lieu avec le directeur des Archives départementales de l'Orne, qui se montre très favorable au projet. Les archives offrent leur concours pour une iconographie, l'organisation d'un colloque, des sorties sur le terrain. Le bureau est favorable à une coédition de la biographie de Letacq et à un partenariat avec la SHAO. Un nouveau groupe de travail est constitué.

Séminaire sur l'avenir de l'AFFO
Il se tiendra le 16/3/2013 sur la journée à St Denis sur Sarthon. Après un bref rappel de la situation et de l'objectif, qui est « d'avoir une administration durable de l'AFFO, permettant un fonctionnement pérenne », ce qui peut entrainer une réforme des statuts, la redéfinition du projet associatif … des ateliers réfléchiront sur un thème par groupe. Les thèmes seront finalisés d'ici le séminaire.

Questions diverses
Don de livres à la médiathèque de St Denis sur Sarthon : ok. Par ailleurs il serait judicieux d'avoir une information périodique, sur ce qu'on reçoit comme revues, livres. Estelle en sera chargée.
Projet pour le Conseil régional : un dossier va être établi et sera soumis sur le thème de la haie.
Informations sur deux enquêtes publiques : centrale solaire à Ste Scolasse-sur-Sarthe et implantation de plateforme de compostage de déchets verts à Sées.
Accueil de deux stagiaires à l'AFFO. Un travaillera sur le projet insectes, l'autre sera chargé du plan de gestion de Bois Gérard à St Germain du Corbéis.

Réunion de bureau du 16 / 03 / 2013

Réunion du CESER
Elle se déroulera le 17 mai à 10 h, entre le CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional), l'AFFO, le CG 61 et le Parc naturel régional Normandie-Maine, sur le naturalisme dans l'Orne. Elodie et Serge assisteront à la réunion.
Groupe de travail Letacq
Lancement du nouveau groupe de travail. La première réunion est prévue le 20 avril à 9 h 30. Il s'agit de lister ce qui a été fait et ce qui reste à faire : terminer la mise en ligne des textes, publication de la biographie, réaliser l'exposition et organiser un colloque. Il faut établir un calendrier des actions à mener. Il faudra aussi voir l'élargissement des partenaires (Archives municipales, diocésaines, Sté d'horticulture …) et trouver des financements !
Publications
Nous avons reçu les trois devis demandés pour l'atlas des papillons et celui des orchidées, la biographie de Letacq. Une demande de subvention au Feder va être faite (par l'intermédiaire de la Région Basse-Normandie).
Site Internet
Un Webmaster est en attente pour remplacer Ida Renoult afin de réaliser la maintenance du site et la création de nouvelles rubriques et pages. Deux contacts sont pris, les devis sont en attente. Le site est bien visité, 60 à 70 fois par jour, mais il nous faut le faire vivre, par la rédaction et la publication régulière de nouveaux articles.
Situation d'Estelle
Estelle demande à moins travailler (1/2 journée par semaine, 5h, si possible le vendredi). Son contrat de travail est de 26h hebdomadaires. Ayant un certain nombre de jours de récupération à prendre, il est convenu qu'elle les prenne à partir du 18/3, à raison d'une journée par semaine pour tester et voir si, à l'issue de ces récupérations, ce nouveau rythme lui convient. Son contrat de travail pourrait être modifié. Il serait opportun d'avoir une idée précise et complète de ses tâches, pour pallier une éventuelle réduction du temps de travail.

Conseil d'Administration du 6 / 04/ 2013

A - Gouvernance durable de l'AFFO
La 1ère partie du CA est consacrée à la poursuite de la réflexion dans deux groupes de travail: « Gouvernance » et « Projet associatif ».
A.1 Sur la Gouvernance
Les fonctions du trésorier sont examinées. La fonction ne s'improvise pas et demande certaines connaissances. Le parrainage vis-à-vis de l'adjoint

est indispensable pour un éventuel passage de relais ; formation et outil informatique sont nécessaires pour chacun. Les fonctions du secrétaire sont également listées. Afin de bien partager les missions du secrétaire de l'association et les fonctions de secrétariat de l'association (poste occupée par Estelle actuellement) il sera opportun que les activités d'Estelle fassent l'objet d'une fiche de poste. La répartition des tâches entre ces deux fonctions sera alors précisée. Pour le président et les vice-présidents les responsabilités sont moins claires. Il est important de définir les postes et fonctions des vice-présidents, ce qui n'est pas le cas actuellement. L'idée de Co-présidents a refait débat, mais « une seule tête » aux yeux de l'extérieur semble préférable. Pour les postes de responsables au sein du bureau, la limitation de durée des mandats à 3 ans renouvelable une fois ne fait pas l'unanimité. Au préalable à toute décision, il importe de définir clairement les fonctions avant de fixer une règle de durée.

A.2 Sur le Projet associatif

Les grandes priorités : Faire vivre La Lambonnière et la Naturathèque. Deux groupes de travail sont à envisager sur la Lambonnière et la Naturathèque. Les adhérents pourraient participer utilement sur ces deux sujets. L'existence de « sections de pays » est intéressante (exemple celle du Perche actuellement), mais suppose au préalable qu'il y ait localement un groupe de quelques personnes pour les faire vivre.

La première partie du CA de juin prochain, sera de nouveau consacrée à la poursuite de la réflexion, mais d'ici là, chacun peut contribuer à alimenter ces réflexions.

B - Point financier :

Au 4 avril 2013, le résultat est négatif mais c'est « normal » pour la période, des subventions restent en attente de versement. Malheureusement, il n'y aura aucune aide des Fonds Européens (pour les publications), ceux-ci étant épuisés sur la période 2007-2013. Il faut chercher d'autres sources, des dossiers ont déjà été établis par Thibaut. Voir éventuellement des éditeurs normands qui pourraient être intéressés par une approche « naturaliste et locale »

C - Le site Internet :

Nous sommes à la recherche d'un webmaster pour assurer la maintenance et compléter le site. Deux contacts ont été menés : les réponses sont en attente. Il faut relancer prochainement et prendre une décision car le besoin se fait de plus en plus pressant.

D - L'été à la Lambonnière :

La présentation de l'exposition insectes n'est pas envisageable, vu les délais de réalisation de cette expo qui avance bien mais qui est un peu trop loin d'être terminée. Il est envisagé de montrer une expo sur la mare (réalisée et proposée par le CFEN). A confirmer rapidement. Pour faire vivre le site, diverses pistes sont évoquées.

E - Questions diverses et tour de table.

E.1 Stand AFFO : revoir le stand, lui donner une visibilité et une « meilleure allure ».

E.2 Le 5 mai, journée **Portes ouvertes** à la ferme des pampilles **à Cisai St Aubin**, « le monde de la chèvre ». Deux sorties nature sont programmées. Appel à volontaires pour tenir le stand de l'AFFO est lancé.

E.3 Le 8 septembre, **comice agricole à La Lacelle**, stand à tenir. Il faut aussi des volontaires.

E.4 Bilan du groupe de travail « insectes » : l'hôtel à insectes est terminé. Le jeu est en cours de réalisation. Le livret est terminé, il reste quelques relectures puis l'impression à faire. L'expo est en cours, çà avance bien mais il reste pas mal de travail.

E.5 Jacques va être associé au travail qui sera effectué par un stagiaire BTS GPN (Thomas Salignon) qui va bientôt arriver à l'AFFO pour la réalisation d'un plan de gestion de Bois-Gérard, à St Germain-du-Corbéis.

E.6 Le temps de travail d'Estelle est réduit à sa demande, d'une demi-journée par semaine (le lundi). Elle reste présente les après midi de mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Prochaine réunion du conseil d'administration, le 22 juin à 14h à La Lambonnière

La rivière endormie

Dans son sommeil glissant l'eau se suscite un songe
un chuchotis de joncs de roseaux d'herbes lentes
et ne sait jamais bien dans son dormant mélange
où le bougeant de l'eau cède au calme des plantes

La rivière engourdie par l'odeur de la menthe
dans les draps de son lit se retourne et se coule
Mêlant ses mortes eaux à sa chanson coulante
elle est celle qu'elle est surprise d'être une autre

L'eau qui dort se réveille absente de son flot
écarte de ses bras les lianes qui la lient
déjouant la verdure et l'incessant complot
qu'ourdissent dans son flux les algues alanguies

Claude Roy

Grille numéro 38
Nature croisée par Michel Provost

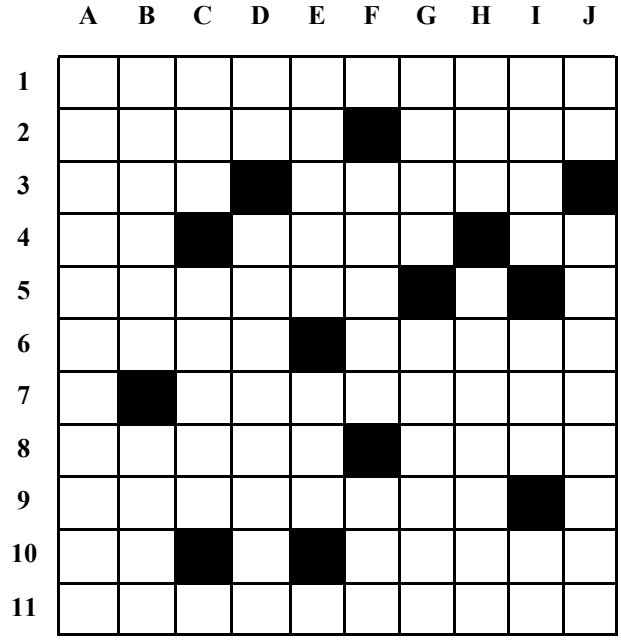

Horizontal

1 – Amateur de fourmis.
2 – Salmonidé. Mois chaud.
3 – Roi de comédie. Vieille grenouille.
4 – Radio périphérique. Gastéropode marin. Protection française.
5 – Poissons marins.
6 – Lac italien. Surveiller.
7 – Abuser d'autorité.
8 – Maison inuit. ...ville = plage de la Manche.
9 – Pas à la portée de toutes les bourses.
10 – Refus étranger. Partie du corps.
11 - Bien protégées pour des tiges.

Vertical

A – Amateurs de fourmis.
B – Salmonidés. Antilope.
C – Œuvre d'Alfred Jarry. Commune de Gironde (la).
D – Voiture très british. Crustacé.
E – Poisson. Fantastique écrivain.
F – Surmonter une croix d'un anneau. Indigène de l'Utah.
G – La dame du solitaire. Miction de bébé.
H – Plus ou moins. Ornement de casques.
I - Possédées. Non, cette orientation n'est pas possible ! Celle-ci est tout à fait possible.
J – Médias. Fermetures.

Solution de la grille n° 37 :

1 Cita. Urine. **2** Odonates. **3** Lepisme. No. **4** Laos. Laec. **5** El. Emblave. **6** Traie. Et. **7** Busards. Ars. **8** Ope. Suivi. **9** Lu. Lerne. **10** Ephémère. **11** Sagesse. Pe.

Verticalement :

A Collemboles. **B** Idéal. Upupa. **C** Topo. Tsé. Hg. **D** Anisera. Tee. **E** As. Mars. Ms. **F** UTM. Bidules. **G** Réelle. Iere. **H** Is. Aa. Avre. **I** Neverin. **J** Exocets. Eve.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Pierre Legot, Martine et Serge Lesur, Rosine Guerchais, Claude Maupay, Michel Provost.

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 2/2013
(139 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le mercredi 13/01/2013

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE Maison des Associations - Bureau 117 - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair